

Offre de formation

# Personne Compétente en Radioprotection (PCR)



## Formation initiale

### niveau 1 | Secteur des rayonnements artificiels Modules théorique et appliqué

#### DURÉE & TARIFS

**4 jours (30h) / 1050€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer les missions de PCR adaptées au niveau 1.

#### PRÉREQUIS

Niveau baccalauréat à orientation scientifique.

#### OBJECTIF

Apporter au candidat les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection, définies aux articles R.4451-123 du Code du Travail et R.1333-19 du Code de la Santé Publique.

#### PROGRAMME

*Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP.*

##### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

##### Module appliqué

- Gestion des sources radioactives: de l'acquisition à l'élimination ultime
- Évaluation des risques, délimitation des zones et classement des travailleurs
- Vérifications
- Surveillance dosimétrique
- Transport de substances radioactives exceptées
- Formation des travailleurs au risque radiologique
- Conduite à tenir et gestion d'une situation radiologique dégradée

#### ÉVALUATION

**Théorie :** Examen écrit composé de QCM+QROC (45 min) – 30% de la note finale.

##### Appliqué :

- Contrôle continu – 30% de la note finale.
- Analyse de cas en groupe (60 min) + entretien individuel (10 min) – 40% de la note finale



Formation certifiée  
selon l'arrêté du 18  
décembre 2019

*Formation valable 5 ans, renouvelable*

#### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

*Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).*

#### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

## Renouvellement

### niveau 1 | Secteur des rayonnements artificiels

### Module théorique et appliqué

#### DURÉE & TARIFS

**2 jours (16h) / 750€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer les missions de PCR adaptées au niveau 1.

#### PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un certificat PCR niv.1 dans sa dernière année de validité
- Fournir un rapport d'activité des missions PCR assurées au cours des 5 dernières années.



Formation certifiée selon l'arrêté du 18 décembre 2019

*Formation valable 5 ans, renouvelable*

#### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

*Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).*

#### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

#### OBJECTIF

Conforter les connaissances du candidat en radioprotection, tant d'un point de vue technique que réglementaire, pour mener à bien l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection,

#### PROGRAMME

*Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP.*

*Le contenu des sessions est adapté aux acquis et aux attendus des stagiaires.*

##### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

##### Module appliqué

- Gestion des sources radioactives: de l'acquisition à l'élimination ultime
- Évaluation des risques, délimitation des zones et classement des travailleurs
- Vérifications
- Surveillance dosimétrique
- Transport de substances radioactives exceptées
- Formation des travailleurs au risque radiologique
- Conduite à tenir et gestion d'une situation radiologique dégradée

#### ÉVALUATION

**Théorie :** Examen composé de QCM+QROC (25 min)  
– 50% de la note finale.

##### Pratique :

- Analyse de cas en groupe (30 min) + entretien individuel (10 min) – 50% de la note finale

## Formation initiale

### niveau 2 | Secteur Industrie ou Médical option : Sources Scellées

#### DURÉE & TARIFS

**8,5 jours (66h) / 2350€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer la mission de PCR de niveau 2 dans les secteurs Industrie ou Médical.

#### PRÉREQUIS

Niveau baccalauréat à orientation scientifique.

#### OBJECTIF

Apporter au candidat les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection, définies aux articles R.4451-123 du Code du Travail et R.1333-19 du Code de la Santé Publique.

#### PROGRAMME

*Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP.*

##### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

##### Module appliqué

- Gestion des sources radioactives: de l'acquisition à l'élimination ultime
- Évaluation des risques – délimitation des zones - évaluation individuelle préalable
- Surveillance dosimétrique
- Détection des rayonnements ionisant
- Vérifications de l'efficacité des moyens de prévention
- Gestion d'une situation dégradée ou accidentelle
- Transport de matières radioactives
- Formation des travailleurs à la radioprotection

#### ÉVALUATION

**Module théorique :** Examen composé de QCM+QROC (90 min) – 30% de la note finale.

##### Module appliqué :

- Contrôle continu – 30% de la note finale.
- Analyse de cas en groupe de 4 pers. max (90 min) + entretien individuel (15 min) – 40% de la note finale



Formation certifiée  
selon l'arrêté du 18  
décembre 2019

*Formation valable 5 ans, renouvelable*

#### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

*Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).*

#### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

## Renouvellement

## niveau 2 | Secteur Industrie ou Médical option : Sources Scellées

### DURÉE & TARIFS

**3 jours (22h) / 1025€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer la mission de PCR de niveau 2 dans le domaine Industrie ou Médical.

### PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un certificat PCR niv.2 dans sa dernière année de validité
- Fournir un rapport d'activité des missions PCR assurées au cours des 5 dernières années.



Formation certifiée selon l'arrêté du 18 décembre 2019

Formation valable 5 ans, renouvelable

### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).

### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

### OBJECTIF

Conforter les connaissances du candidat en radioprotection, tant d'un point de vue technique que réglementaire, pour mener à bien l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection,

### PROGRAMME

Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP. Le contenu des sessions est adapté aux acquis et aux attendus des stagiaires.

#### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

#### Module appliqué

- Gestion des sources radioactives: de l'acquisition à l'élimination ultime
- Évaluation des risques – délimitation des zones - évaluation individuelle préalable
- Surveillance dosimétrique
- Détection des rayonnements ionisant
- Vérifications de l'efficacité des moyens de prévention
- Gestion d'une situation dégradée ou accidentelle
- Transport de matières radioactives
- Formation des travailleurs à la radioprotection

### ÉVALUATION

**Module théorique** : Examen composé de QCM+QROC (45 min) – 50% de la note finale.

**Module appliqué** : Analyse de cas en groupe de 4 pers. max (45 min) + entretien individuel (10 min) – 50% de la note finale



## Formation initiale

### niveau 2 | Secteur Industrie ou Médical option : Sources Non Scellées

#### DURÉE & TARIFS

**9 jours (68h) / 2500€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer la mission de PCR de niveau 2 dans les secteurs Industrie ou Médical.

#### PRÉREQUIS

Niveau baccalauréat à orientation scientifique.

#### OBJECTIF

Apporter au candidat les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection, définies aux articles R.4451-123 du Code du Travail et R.1333-19 du Code de la Santé Publique.

#### PROGRAMME

*Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP.*

##### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

##### Module appliqué

- Gestion des sources non scellées: de l'acquisition à l'élimination ultime – gestion des déchets et des effluents
- Évaluation des risques – délimitation des zones - évaluation individuelle préalable
- Surveillance dosimétrique
- Détection des rayonnements ionisant
- Vérifications de l'efficacité des moyens de prévention
- Gestion d'une situation dégradée ou accidentelle - contaminations
- Transport de matières radioactives
- Formation des travailleurs à la radioprotection

#### ÉVALUATION

**Module théorique :** Examen composé de QCM+QROC (90 min) – 30% de la note finale.

##### Module appliqué :

- Contrôle continu – 30% de la note finale.
- Analyse de cas en groupe de 4 pers. max (90 min) + entretien individuel (15 min) – 40% de la note finale



Formation certifiée  
selon l'arrêté du 18  
décembre 2019

*Formation valable 5 ans, renouvelable*

#### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

*Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).*

#### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

## Renouvellement

### niveau 2 | Secteur Industrie ou Médical option : Sources Non Scellées

#### DURÉE & TARIFS

**3,5 jours (25h) / 1200€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer la mission de PCR de niveau 2 dans le domaine Industrie ou Médical.

#### PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un certificat PCR niv.2 dans sa dernière année de validité
- Fournir un rapport d'activité des missions PCR assurées au cours des 5 dernières années.



Formation certifiée selon l'arrêté du 18 décembre 2019

Formation valable 5 ans, renouvelable

#### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).

#### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

#### OBJECTIF

Conforter les connaissances du candidat en radioprotection, tant d'un point de vue technique que réglementaire, pour mener à bien l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection.

#### PROGRAMME

Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP. Le contenu des sessions est adapté aux acquis et aux attendus des stagiaires.

##### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

##### Module appliqué

- Gestion des sources non scellées: de l'acquisition à l'élimination ultime – gestion des déchets et des effluents
- Évaluation des risques – délimitation des zones - évaluation individuelle préalable
- Surveillance dosimétrique
- Détection des rayonnements ionisant
- Vérifications de l'efficacité des moyens de prévention
- Gestion d'une situation dégradée ou accidentelle - contaminations
- Transport de matières radioactives
- Formation des travailleurs à la radioprotection

#### ÉVALUATION

**Module théorique** : Examen composé de QCM+QROC (45 min) – 50% de la note finale.

**Module appliqué** : Analyse de cas en groupe de 4 pers. max (45 min) + entretien individuel (10 min) – 50% de la note finale

## Formation initiale

### niveau 2 | Secteur Industrie ou Médical

Double option : Sources Scellées et Sources Non Scellées

#### DURÉE & TARIFS

**12 jours (90h) / 3350€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer la mission de PCR de niveau 2 dans les secteurs Industrie ou Médical.

#### PRÉREQUIS

Niveau baccalauréat à orientation scientifique.



Formation certifiée  
selon l'arrêté du 18  
décembre 2019

Formation valable 5 ans, renouvelable

#### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).

#### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

#### OBJECTIF

Apporter au candidat les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection, définies aux articles R.4451-123 du Code du Travail et R.1333-19 du Code de la Santé Publique.

#### PROGRAMME

Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP.

##### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

##### Module appliqué

- Gestion des sources radioactives: de l'acquisition à l'élimination ultime
- Gestion des sources non scellées: de l'acquisition à l'élimination ultime – gestion des déchets et des effluents
- Évaluation des risques – délimitation des zones - évaluation individuelle préalable
- Surveillance dosimétrique
- Détection des rayonnements ionisant
- Vérifications de l'efficacité des moyens de prévention
- Gestion d'une situation dégradée ou accidentelle - contaminations
- Transport de matières radioactives
- Formation des travailleurs à la radioprotection

#### ÉVALUATION

**Module théorique :** Examen composé de QCM+QROC (90 min) – 30% de la note finale.

##### Module appliqué :

- Contrôle continu – 30% de la note finale.
- Analyse de cas en groupe de 4 pers. max (90 min) + entretien individuel (15 min) – 40% de la note finale



## Renouvellement

## niveau 2 | Secteur Industrie et Médical

Double option : Sources Scellées et Sources Non Scellées

### DURÉE & TARIFS

**4 jours (28h) / 1375€ HT**

Tarif groupe : nous contacter

### PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer la mission de PCR de niveau 2 dans le domaine Industrie ou Médical.

### PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un certificat PCR niv.2 dans sa dernière année de validité
- Fournir un rapport d'activité des missions PCR assurées au cours des 5 dernières années.



Formation certifiée selon l'arrêté du 18 décembre 2019

*Formation valable 5 ans, renouvelable*

### Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

*Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).*

### Contact

Aurore DANVIN  
Responsable pédagogique  
formation@cerap.fr  
06.47.77.94.86

### OBJECTIF

Conforter les connaissances du candidat en radioprotection, tant d'un point de vue technique que réglementaire, pour mener à bien l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection.

### PROGRAMME

*Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP. Le contenu des sessions est adapté aux acquis et aux attendus des stagiaires.*

#### Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

#### Module appliqué

- Gestion des sources radioactives: de l'acquisition à l'élimination ultime
- Gestion des sources non scellées: de l'acquisition à l'élimination ultime – gestion des déchets et des effluents
- Évaluation des risques – délimitation des zones - évaluation individuelle préalable
- Surveillance dosimétrique
- Détection des rayonnements ionisant
- Vérifications de l'efficacité des moyens de prévention
- Gestion d'une situation dégradée ou accidentelle - contaminations
- Transport de matières radioactives
- Formation des travailleurs à la radioprotection

### ÉVALUATION

**Module théorique :** Examen composé de QCM+QROC (45 min) – 50% de la note finale.

**Module appliqué :** Analyse de cas en groupe de 4 pers. max (45 min) + entretien individuel (10 min) – 50% de la note finale

## Tous Secteurs Formations complémentaires

---

Remise à niveau mathématiques — 35€ HT

---

Contrôle de connaissances seul\* — 250€ HT

\*Pour connaître votre éligibilité à l'accès au contrôle des connaissances seul, merci de nous contacter

Tarif de groupe, Tarif intra-entreprise : nous contacter

### **Votre Contact**

**Aurore DANVIN**

Responsable pédagogique

Tél : 06 47 77 94 86

formation@cerap.fr



**CERAP Prévention**  
50 rue des Vindits  
50130 Cherbourg-en-Cotentin  
Tél : 02 33 01 52 60

[www.cerap.fr](http://www.cerap.fr)